

La formation continue et et l'évaluation des pratiques professionnelles

« Les hommes sont importants par ce qu'ils font et non par ce qu'ils disent »
Albert Camus

1. Formation continue :

Le développement de la formation continue universitaire est **un enjeu économique et social** de premier ordre, que ce soit pour la faculté elle-même ou pour son environnement. Son intégration comme composante essentielle du développement de la faculté a des répercussions positives sur la faculté et ses acteurs.

La formation continue :

- Est un **moyen efficace de rapprochement** entre la faculté et le milieu socio-économique environnant ;
- C'est une **source de revenus** appréciable pour l'Université et pour ses professeurs. En effet, la faculté a besoin de gagner de l'argent pour mieux appliquer sa politique de développement;
- Elle a des **effets positifs sur la formation initiale des étudiants** (formation ciblée vers les besoins des entreprises, études de cas réels, supports de cours renouvelés, etc.).

1.1. Formation continue à l'université UCA :

La gestion de la formation continue note l'absence des procédures organisant le déroulement de cette formation, notamment en ce qui concerne les aspects suivants :

- Le volume horaire global pour chaque type de formation continue;
- Le contenu de chaque type de formation et le CV des enseignants responsables de la formation ;
- Les normes pour s'assurer du respect du cahier des charges de la formation continue ;
- Les conditions et les diplômes nécessaires pour accéder à chaque type de formation diplômante ou qualifiante.

Il est recommandé à l'Université de :

- Procéder à un diagnostic des facteurs explicatifs des résultats mitigés des formations initiales;
- Œuvrer à l'amélioration de la qualité des formations continues et à la clarification du contenu et des conditions d'accès et de déroulement de ces formations ;
- Instaurer un système de suivi des lauréats ayant intégré la vie active.

1.2. Formation continue à la faculté de Médecine :

La formation continue est l'une des missions de la FMPM. En effet, il existe au niveau de l'organigramme administratif de la Faculté une division chargée de la formation continue. En outre, l'une des commissions prestataires de la Faculté est la Commission de la Formation Continue.

Elle a pour missions en cohérence avec le plan de formation de l'université de :

- Assurer la promotion et la coordination de la formation continue ;
- Définir les besoins prioritaires de la formation continue ;
- Définir les moyens à mettre en œuvre pour les satisfaire ;
- Encourager les relations avec les partenaires privés pour optimiser la formation continue

- Inciter à la mise en place d'une formation médicale continue dans les services hospitalo-universitaires et à la faculté
- Fournir au conseil de faculté et à l'université, à la fin de chaque année universitaire, un rapport annuel d'évaluation.

Nous pouvons distinguer **deux types de formations continues** :

- **La formation continue pour les éléments extérieurs**
- **La formation continue du personnel de la faculté**, enseignant ou administratif.

L'offre de formation continue pour les éléments extérieurs est organisée sous forme de Certificats et de Diplômes universitaires soumis à l'accréditation de l'université.

Enfin, on ne peut que regretter au niveau national, l'absence d'obligation légale en matière de formation continue.

La FMPM doit continuer à jouer pleinement son rôle dans la formation continue en facilitant le développement des programmes de formations diplômantes à la carte et en renforçant les actions de la commission de Formation Continue. Les formations doivent répondre aux enjeux socio-économiques du pays et identifiant mieux la faculté vis-à-vis de son environnement national et international.

1.2.1. Formation continue des enseignants :

La faculté travaille pour développer les capacités pédagogiques de ses enseignants chercheurs. Deux types de formation seront réalisés au profit de ses enseignants :

- **Une formation aux techniques pédagogiques** sera dispensée pour chaque nouvelle enseignant et une formation pédagogique de mise à niveau aux autres enseignants ;
- **Une formation à l'étranger** pour les enseignants : cette formation additionnelle revêt une importance majeure pour l'enseignant chercheur, où il est important de suivre les évolutions de son domaine et de côtoyer des confrères d'autres pays. Cette formation sera proposée pour la formation des personnes ressources essentiellement en pédagogie, docimologie...

La formation en pédagogie se fera sous forme de séminaires ateliers assurés par des formateurs nationaux et l'appui d'experts formateurs internationaux.

La formation à l'étranger devra être programmée suffisamment de temps à l'avance, après accord de l'institution d'accueil et sur la base d'une fiche décrivant les objectifs attendus, les activités et/ou le programme du séjour. Un rapport devra être établi à l'issue de chaque formation par le bénéficiaire et déposé après son retour.

L'identification des besoins précis pour ces types de formation se fera par une équipe ad hoc, pilotée par la Direction du développement de la faculté.

Nous devons chercher à réaliser l'autonomie de la FMPM à avoir des personnes locales ressources en pédagogie, docimologie, communication et autres pour former nos enseignants !

1.2.2. Formation continue du personnel administratif:

La formation continue du personnel de la faculté doit être faite d'une manière professionnelle. Pour cela, nos services travailleront pour définir **un plan de formation, basé sur le référentiel emploi et compétences, incluant un planning prévisionnel**. Il permettra de:

- **Accroître les connaissances et habilités du personnel administratif** à tous les niveaux de l'organisation pour une meilleure adéquation homme/poste ;
- **Définir les voies d'enrichissement des compétences** en fonction des projets individuels et collectifs au sein de l'université ;
- **Valoriser le potentiel du personnel** dans son adaptation au travail, lors de changements organisationnels et dans son développement de carrière.

Par ailleurs, nous encourageons fortement **la formation de type requalification** qui s'articule autour d'un projet professionnel, où l'administratif décide d'entamer une reconversion progressive. Nous pensons que ce type de formation est un excellent moyen pour motiver le personnel qui souhaite donner à sa carrière un nouvel élan.

1.2.3. Formation continue et perspectives :

La Formation Continue doit être renforcée et les actions de la Commission de Formation Continue doivent être soutenues. **Le développement d'enseignements sous forme de Certificats ou de Diplômes d'Université** doit permettre d'offrir une formation post-universitaire de qualité, sanctionnée par un diplôme donc, plus attractive.

En collaboration avec les organismes professionnels et les Sociétés savantes, **la FMPM doit jouer son plein rôle dans la formation continue** des médecins, biologistes et cadres de santé en répondant à leurs besoins spécifiques.

Dans ce domaine, nous souhaitons que les enseignants et les départements mettent en place des formations diplômantes dans les sciences de la santé en tenant compte du besoin de formation continue pour les médecins de la région.

La région est connue entre autres par **le tourisme, l'agriculture, la pêche, l'industrie en particulier alimentaire et les mines**. Ainsi, il est pertinent de développer la santé du travail par la création d'un certificat sur la Santé au travail, sur la pathologie professionnelle en tenant compte des spécificités de la région et des besoins de l'entreprise ainsi que la gestion, l'économie et le Management en matière de santé.

The image displays four brochures from the Faculty of Medicine and Pharmacy of Marrakech, Morocco. Each brochure details a specific program, including its objectives, curriculum, and contact information. The programs are: 1) A University Diploma in the Master's degree of the use of anti-infectives; 2) A Certificate in Mechanics and Obstetric Techniques; 3) An Inter-University Diploma in Vaccinology; and 4) A Certificate in General Echography.

Diplômes disponibles à la FMPM

Nous tenons à rappeler un projet très intéressant qui a été développé dans le cadre de la coopération avec **l'Université Médicale Virtuelle Francophone** sous l'égide du Ministère des affaires étrangères et européennes et qui s'intitule : « Formations internationales francophones par Internet Santé Mère Enfant ».

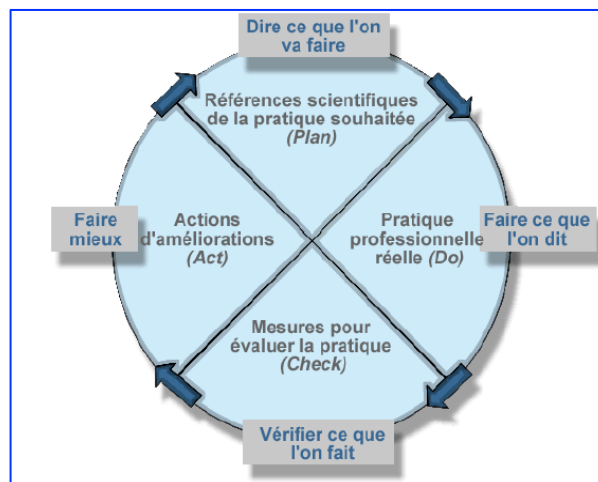
Une autre opportunité reste à exploiter c'est **l'Agence universitaire francophone** avec plusieurs possibilités de formation continue dans le domaine de la santé.

2. Principes d'une démarche d'assurance qualité, évaluation des pratiques professionnelles :

La démarche qualité en santé est un processus inéluctable. C'est une démarche fédératrice qui mobilise et réunit les professionnels dans un objectif commun d'amélioration de la qualité, autour du désir d'apporter des prestations de qualité au patient.

Au delà de l'exigence réglementaire, **la démarche qualité est devenue un enjeu**, réponse aux exigences des usagers et des gestionnaires du système. Elle devient un argument discriminant dans un système de plus en plus concurrentiel des établissements de santé qui doivent fournir la preuve de leur qualité et de son savoir-faire.

La démarche qualité est une approche méthodique, faisant appel à une méthode et des outils adaptés. Comme nous l'avons déjà signalé dans le chapitre consacré à la démarche qualité, on retrouve Les étapes dans le schéma de l'amélioration continue de la qualité qu'est **la roue de Deming** (également appelée roue de la qualité). Il s'agit d'une roue, représentant les 4 étapes du cycle de la qualité, déposée sur une pente (la qualité), qui traduit l'amélioration de la qualité obtenue par la répétition de ces cycles dans une démarche continue d'amélioration. Plus spécifiquement appliquée au domaine Hospitalo-Universitaire, la roue de Deming peut se décrire ainsi (Haute autorité de santé en France 2010) :



La roue de Deming selon la Haute autorité de santé en France

« Dès lors que nous évaluons, nous avons tendance à améliorer les résultats »
(DC Leach *Changing education to improve patient care. Quality in Health Care 2001*)

Evaluer une pratique, consiste à mesurer l'écart entre cette pratique et un comportement de référence. L'objectif poursuivi de l'EPP est alors de mettre en œuvre des actions correctives pour s'approcher de ces standards.

Au Maroc, avec la mise en place de l'Assurance Maladie Obligatoire et le démarrage du Régime d'Assistance Médicale ou RAMED et avec la publications des premiers Guides de Bonne Pratique par l'agence nationale de l'assurance maladie ou ANAM, les praticiens médecins, pharmaciens et

biologistes seront dans l'obligation de formaliser leur formation continue et la soumettre à une continuelle évaluation, par la mise en route de l'EPP dans notre pays avec son corollaire : l'Accréditation.

Après l'obtention du diplôme permettant l'exercice d'une spécialité, le praticien se doit de rentrer dans un système de développement professionnel continu associant formation et évaluation des pratiques. Ce système se met actuellement en place. Si depuis 1996 il y a obligation de formation, il est cependant difficile de connaître la proportion des médecins ayant suivi des formations de ce type.

A côté des formations conventionnelles, la plus grande partie de **la formation médicale continue prend des formes multiples** telles que réunions avec experts organisées par les associations, participation à des actions organisées par les universités, lecture de revues médicales, consultation de sites officiels, formation sur des sites spécialisés, participation à des congrès régionaux, nationaux ou internationaux. Beaucoup de ces actions en particulier pour le monde hospitalier sont financées par **les industries de santé**. Ce financement prend plusieurs formes : location de stands lors des congrès, séminaires organisés par l'industrie avec présence d'experts médicaux, prise en charge de médecins pour se rendre dans les congrès nationaux ou internationaux. Cette aide de l'industrie à la formation tout au long de la vie des médecins représente une très grande partie du budget total de la formation des hospitaliers. La question posée est ce financement est-il indispensable ? (aucun congrès de société savante ne pourrait se tenir sans l'aide de l'industrie), l'industrie est-elle le bon financeur ? L'industrie a aussi un rôle majeur dans le financement de la recherche avec l'attribution via les sociétés savantes d'allocations de recherche, de bourses de master, de bourses de thèses d'Université.

Comme les études de médecine, la formation continue doit être repensée. La création d'une instance marocaine, dans laquelle les Facultés de Médecine sont représentées, est recommandée.



Photo : Journée ALMI-JC Pechère avec le feu Notre maître le Pr Jana

Nos engagements dans le domaine de la formation continue

- *Organiser la formation continue par l'université*

- Encourager l'Obligation et la réglementation du développement professionnel continu (Formation médicale continue et évaluation des pratiques professionnelles)
- Encourager des projets transversaux de formation continue pour intéresser le maximum d'apprenants, et ne ménager aucun effort pour instaurer, en coordination avec l'ensemble des composantes de l'Université, des relations avec le monde des entreprises, les collectivités locales et les associations professionnelles
- Plaider pour une collaboration des facultés de médecine et de pharmacie avec le Ministère de la Santé, les organismes professionnels, les Sociétés Savantes et l'agence nationale de l'assurance maladie, pour l'instauration d'une Agence Nationale de Formation Continue qui aura pour missions :
 - o Assurer le suivi et l'implémentation des référentiels et guides nationaux de bonne pratique médicale et pharmaceutique ;
 - o Instaurer un système d'évaluation des pratiques professionnelles en accréditant les formations et en affectant les cotations de points à valider annuellement pour une éducation médicale ou pharmaceutique continue, efficiente.
- Adapter la formation aux besoins
- Faire bénéficier les enseignants chercheurs de stages de formation pédagogique
- Faire bénéficier le personnel administratif et technique de formations continues
- Envisager l'accréditation
- Multiplier les certificats
- Favoriser la formation continue en s'appuyant sur l'enseignement couplant présence et e-Learning

Tableau du bord : Formation continue

Objectifs	Actions	Indicateurs
Mise en place une formation en pédagogie plus efficace	Organisation des séminaires et ateliers pédagogiques	Taux participation
	Organisation de la formation continue des enseignants	Nombre d'enseignants formés
Etablissement d'une carte de formation visible et efficace	Elaboration d'un guide des métiers et des compétences	- Nombre de métiers - Nombre des compétences
	Mise en place d'une instance d'aide à la mutualisation des moyens indispensables pour les formations	- Nombre de formations mutualisées - Nombre de ressources mutualisées
Meilleure expertise des projets à accréditer	Constitution d'une banque d'experts de la FMPM pour aider à l'expertise des demandes d'accréditation	- Taux de satisfaction des apprenants - Taux de satisfaction des acteurs socio-économiques - Nombre d'experts par communauté scientifique - Diminution du taux de redondance